

Fonds Du-Labo-au-Marché critères d'évaluation

Vue d'ensemble

Les critères énumérés ci-dessous sont fournis aux évaluateurs des demandes dans le but de les guider dans la notation des propositions de projets faites au Fonds Du-Labo-au-Marché administré par la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Les décisions relatives aux propositions sont prises sur la base d'une cote numérique accordée en fonction des critères d'évaluation.

Évaluation de projets

Veillez prendre note : Une note sur 10 sera attribuée pour chacune des catégories, 10 étant la plus haute note.

- 1. Analyse du marché et de la concurrence** —Une idée claire du problème à résoudre sur le marché et pour quelles raisons, ainsi qu'une explication de la manière dont le projet de recherche appliquée conduira au développement de produits ou services nouveaux et distincts.
 - La proposition comprend-elle des données appropriées sur la taille du marché et ses segments?
 - Est-ce qu'un portrait réaliste du marché et de ses facteurs déterminants a été présenté?
 - La proposition décrit-elle suffisamment la concurrence et quels sont les points forts et les points faibles des concurrents?
 - Les avantages concurrentiels sont-ils exploités efficacement, c'est-à-dire d'une façon qui favorise pleinement le succès?
- 2. Propriété intellectuelle (PI)** —Une description de la propriété intellectuelle existante (par exemple, brevets, secrets commerciaux, contrats de recherche avec l'industrie) et de la propriété intellectuelle créée directement par le projet.
 - Existe-t-il un plan pour protéger et/ou monnayer la propriété intellectuelle?
 - Est-ce que les preuves appuyant la valeur de la propriété intellectuelle sont suffisamment fortes (par exemple, existence de concurrence sur le marché, activités de brevetage, acquisitions, etc.)?
- 3. Niveau de maturité technologique (NMT)** —Une auto-évaluation du NMT est incluse et reflète une évaluation précise de la technologie en cours de développement.
 - Le NMT est-il en ce moment de niveau 3 ou plus et l'auto-évaluation est-elle appuyée par des faits/données?
 - Est-ce que le plan de projet démontre une progression du NMT et est-ce que les étapes critiques de cette progression sont étayées adéquatement?

4. **Partenaire de commercialisation** —Il peut s’agir d’une entreprise dérivée, d’une société établie ayant une part du marché cible, ou d’une organisation à but non lucratif disposant d’une expertise spécialisée dans le domaine.
 - Le partenaire de commercialisation est-il engagé dans le projet ou s’engagera-t-il dans le projet lorsque l’étape convenue est franchie?
 - Le partenaire de commercialisation ajoute-t-il de la valeur au projet par d’autres moyens?

5. **Capacité d’exécuter** —Des preuves suffisantes ont été présentées démontrant que le chercheur principal, l’équipe de recherche et les partenaires ont la capacité, les compétences et les ressources pour mener à bien le projet.
 - Dans quelle mesure ont-ils réalisé avec succès des projets d’envergure ou de complexité similaire?

6. **Participation étudiante** —Le chercheur doit inclure un plan détaillé de la participation étudiante au projet. Idéalement, les équipes d’élèves devraient être interdisciplinaires.
 - De quelles façons les étudiants vont-ils acquérir une expérience concrète de la protection de la propriété intellectuelle, de l’analyse de marché, de l’évaluation NMT, de la création de nouvelles entreprises, du prototypage et des démonstrations client?

7. La proposition contient les informations nécessaires afin d’être évaluée de façon appropriée. La proposition est bien écrite, fluide et complète.